

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24390056000026	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à FPU CTE de COMMUNES JURA NORD
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE DOLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT M49 (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	31
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	32
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	38
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	40
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	41
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	42
A3.2 - Etalement des provisions	43
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	44
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	45
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	46
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	51
A6 - Etat des charges transférées	55
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	56

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	57
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	58
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	59
B1.7 - Etat des engagements reçus	60
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	61
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	62

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	63
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	65
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	66
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 121 353,05	949 594,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 436 917,68
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 121 353,05	1 386 511,68

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 800 530,99	5 041 312,05
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	416 276,47	501 694,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 347 602,82
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 216 807,46	6 890 608,87
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		7 338 160,51	8 277 120,55

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Etat des dépenses engagées non mandatées

ASSAINISSEMENT M49 - 2 020

CTE de COMMUNES JURA NORD

1 Rue du Tissage
39700 Dampierre

N° engagement	Date SF	Désignation	Tiers	Opération pour vote	Reste à réaliser	N° engagement N+1
Compte : 2031 - Frais d'études						
2019M49000051		STIEPLOUV ASSISTANCE MAITRISE OUVRAGE	TERRITOIRE INGENIERIE JURA	17	203993.98 € 1800.00 €	2019M49000051
2019M49000052		ASSMONTV+MONTC ASSISTANCE MAITRISE	TERRITOIRE INGENIERIE JURA	19	2550.00 €	2019M49000052
2019M49000052		ASSMONTV+MONTC ASSISTANCE MAITRISE	TERRITOIRE INGENIERIE JURA	19	2550.00 €	2019M49000052
2019M49000063		ASSVITREUX MO TRAVAUX REHABILITATION SYST ASS	VERDI	16	36841.80 €	2019M49000063
2020M49000033		ASSLOUV DIAGN+MO REH SYST ASS COLLECTIF SOUS	VISIOTUB	17	267.84 €	2020M49000033
Compte : 2313 - Constructions						
2019M49000001		STEPGEND GLISSIERE SECURITE BASSIN	CD 39 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA	13	1532.65 € 1532.65 €	2019M49000001
Compte : 2315 - Installations, matériel et outillage techniques						
2019M49000071		ASSGEND, EXTENSION RESEAUX EAUX USEES	MFTP		9999.40 €	2019M49000071
2020M49000011		ASSCO, RANS, TERRASSEMENT POUR POSE	MFTP		2121.64 €	2020M49000011
2020M49000059		ASSLOUV-LOT2 TRAVAUX PAR OUVERTURE DE TRANCHEE	BENETRUYP	17	108093.00 €	2020M49000059
2020M49000060		ASSLOUV-LOT1 TRAVAUX SANS TRANCHEE	TST	17	90535.80 €	2020M49000060
					1532.65 €	
					210749.84 €	
					416276.47 €	

Le présent état est arrêté à la somme de :

L'ordonnateur :



Etat des dépenses engagées non mandatées

ASSAINISSEMENT M49 - 2 020

10/03/2021 - 09:46:04

N° engagement	Date SF	Désignation	Tiers	Opération pour vote	Reste à réaliser	N° engagement N+1
Compte : 2031 - Frais d'études						
2020M49000045		ASSLOUV, ETUDE GEOTECHNIQUE AVP	GEOTEC	17	203993.98 €	2020M49000045
2018M49000026		ASSORCH INSPECTION TELEVISEE CANALISATION	VISIOTUB	14	7830.00 €	2018M49000026
2018M49000028		ASSORCH ETUDE DIAGNOSTIC DU RESEAU D	VERDI	14	1127.88 €	2018M49000028
2018M49000030		ASSOUGN ETUDE DIAGNOSTIQUE RESEAUX	VERDI	15	264.42 €	2018M49000030
2018M49000031		ASSOUG ASSISTANCE TECHNIQUE ETUDE RESEAUX	SIDEC	15	8709.04 €	2018M49000031
2020M49000015		ASSVITREUX ASSISTANCE MAITRISE OUVRAGE	TERRITOIRE INGENIERIE JURA	16	23835.00 €	2020M49000015
2020M49000017		ASSORCH ETUDES PREALABLES REFLECTION	VERDI	14	3000.00 €	2020M49000017
2020M49000023		ASSORCH ASSISTANCE MO OPERATION REH	TERRITOIRE INGENIERIE JURA	14	8250.00 €	2020M49000023
2020M49000024		STEPRANCH, ASSISTANCE MO REHABILITATION STEP	TERRITOIRE INGENIERIE JURA	11	7350.00 €	2020M49000024
2020M49000025		ASSOUGN, ASSISTANCE MO REHAB RESEAUX ASSO	TERRITOIRE INGENIERIE JURA	15	6450.00 €	2020M49000025
2020M49000026		ASSPAGN, ASSISTANCE MO REHAB RESEAUX ASSO	TERRITOIRE INGENIERIE JURA	18	5250.00 €	2020M49000026
2020M49000032		ASSLOUV DIAGN+MO REH SYST ASS COLLECTIF	VERDI	17	15141.66 €	2020M49000032
2018M49000026		ASSORCH INSPECTION TELEVISEE CANALISATION	VISIOTUB	14	1020.00 €	2018M49000026
2020M49000044		ASSVITR, ETUDE GEOTECHNIQUE AVP	GEOTEC	16	7830.00 €	2020M49000044
2020M49000050		ASSFRAIS MO EXTENSION STEP RANCHOT SUITE	ARTELIA	12	54997.54 €	2020M49000050
2020M49000051		ASSVITREUX, SOUSTRAITANT MO REHAB SYSTEME ASS	SAS EAUX CONTINENTALES	16	840.00 €	2020M49000051
2020M49000053		ASSORCH ETUDES PREALABLES REFLECTION	VISIOTUB	14	7243.20 €	2020M49000053
2020M49000007		ASSOUGN SOUSTRAITANT DIAGNOSTICS	VISIOTUB	15	545.60 €	2020M49000007

Etat des dépenses engagées non mandatées

ASSAINISSEMENT M49 - 2 020

10/03/2021 - 09:46:04

N° engagement	Date SF	Désignation	Tiers	Opération pour vote	Reste à réaliser	N° engagement N+1
Compte : 2031 - Frais d'études						
2019M49000051		STEPLOUV ASSISTANCE MAITRISE OUVRAGE	TERRITOIRE INGENIERIE JURA	17	203993,98 € 1800,00 €	2019M49000051
2019M49000052		ASSMONTV+MONTC ASSISTANCE MAITRISE	TERRITOIRE INGENIERIE JURA	19	2550,00 €	2019M49000052
2019M49000052		ASSMONTV+MONTC ASSISTANCE MAITRISE	TERRITOIRE INGENIERIE JURA	19	2550,00 €	2019M49000052
2019M49000063		ASSVITREUX MO TRAVAUX REHABILITATION SYST ASS	VERDI	16	36841,80 €	2019M49000063
2020M49000033		ASSLOUV DIAGN+MO REH SYST ASS COLLECTIF SOUS	VISIOTUB	17	267,84 €	2020M49000033
Compte : 2313 - Constructions						
2019M49000001		STEPGEND GLISSIERE SECURITE BASSIN	CD 39 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA	13	1532,65 € 1532,65 €	2019M49000001
Compte : 2315 - Installations, matériel et outillage techniques						
2019M49000071		ASSGEND, EXTENSION RESEAUX EAUX USEES	MFTP		210749,84 € 9999,40 €	2019M49000071
2020M49000011		ASSCO, RANS, TERRASSEMENT POUR POSE	MFTP		2121,64 €	2020M49000011
2020M49000059		ASSLOUV-LOT2 TRAVAUX PAR OUVERTURE DE TRANCHEE	BENETRUYP	17	108093,00 €	2020M49000059
2020M49000060		ASSLOUV-LOT1 TRAVAUX SANS TRANCHEE	TST	17	90535,80 €	2020M49000060

Le présent état est arrêté à la somme de :

L'ordonnateur :

416276,47 €

Service de Gestion Comptable de DOLE
BP 39
136 Avenue Léon Jouhaux
39107 DOLE cedex
Tél : 03 84 82 12 99

Le comptable Public
Patricia FLEURY



N° engagement	Date DA	Désignation	Tiers	Reste à réaliser	N° engagement N+1
Compte : 13111 - Agence de l'eau					
2018M49000061		ASSORCH Etude diagnostique système ass	AGENCE DE L EAU	491457.00 €	2018M49000061
2018M49000060		ASSOUGN Etude diagnostique réseau assainissement	AGENCE DE L EAU	17150.00 €	2018M49000060
2018M49000059		ASSTHERV subvention réseau transit 2016+bassin	AGENCE DE L EAU	17310.00 €	2018M49000059
2020M49000073		ASSLOUV SUBV ZRR REHABILITATION RESEAUX	AGENCE DE L EAU	276797.00 €	2020M49000073
2018M49000065		ASSIAR Racc Salans station de Fraisans	AGENCE DE L EAU	137200.00 €	2018M49000065
Compte : 1313 - Départements					
2020M49000072		ASSORCH SUBV REHABILITATION RESEAUX	CD 39 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA	43000.00 €	2020M49000072
2020M49000071		ASSLOUV SUBV REHABILITATION RESEAUX	CD 39 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA	1870.00 €	2020M49000071
2018M490000131		ASSTHERVAY Subv réhabilitation réseaux	CD 39 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA	3310.00 €	2018M490000131
2018M49000047		ASSTHERV Subvention bassin orage avenant	CD 39 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA	630.00 €	2018M49000047
2018M49000045		ASSTHERV Subvention réseau transit	CD 39 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA	1500.00 €	2018M49000045
2018M49000044		ASSTHERV Subvention station épuration	CD 39 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA	1350.00 €	2018M49000044
				10237.00 €	
				501694.00 €	

Le présent état est arrêté à la somme de :

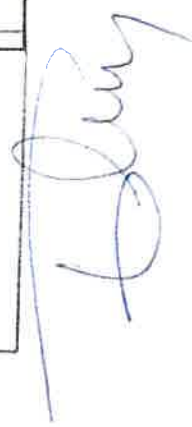
L'ordonnateur :



N° engagement	Date DA	Désignation	Tiers	Reste à réaliser	N° engagement N+1
Compte : 13111 - Agence de l'eau					
2018M49000061		ASSORCH Etude diagnostique système ass	AGENCE DE L EAU	491457.00 €	2018M49000061
2018M49000060		ASSOUGN Etude diagnostique réseau assainissement	AGENCE DE L EAU	17150.00 €	2018M49000060
2018M49000059		ASSTHERV subvention réseau transit 2016+bassin	AGENCE DE L EAU	17310.00 €	2018M49000059
2020M49000073		ASSLOUV SUBV ZRR REHABILITAION RESEAUX	AGENCE DE L EAU	276797.00 €	2020M49000073
2018M49000065		ASSSIAR Racc Salans station de Fraisans	AGENCE DE L EAU	137200.00 €	2018M49000065
Compte : 1313 - Départements					
2020M49000072		ASSORCH SUBV REHABILITATION RESEAUX	CD 39 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA	10237.00 €	2020M49000072
2020M49000071		ASSLOUV SUBV REHABILITATION RESEAUX	CD 39 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA	1870.00 €	2020M49000071
2018M49000131		ASSTHERV Subv réhabilitation réseaux	CD 39 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA	3310.00 €	2018M49000131
2018M49000047		ASSTHERV Subvention bassin orage avenant	CD 39 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA	630.00 €	2018M49000047
2018M49000045		ASSTHERV Subvention réseau transit	CD 39 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA	1500.00 €	2018M49000045
2018M49000044		ASSTHERV Subvention station épuration	CD 39 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA	1350.00 €	2018M49000044
				1577.00 €	2018M49000044

Service de Gestion Comptable de DOLE
BP 39
136 Avenue Léon Jouhaux
39107 DOLE cedex
Tél : 03 84 82 12 99

Le comptable Public
Patricia FLEURY



Le présent état est arrêté à la somme de :

L'ordonnateur :

501694.00 €



N° engagement	Date SF	Désignation	Tiers	Opération pour vote	Reste à réaliser	N° engagement N+1
Compte : 2031 - Frais d'études						
2020M49000045		ASSLOUV, ETUDE GEOTECHNIQUE AVP	GEOTEC	17	203993.98 €	2020M49000045
2018M49000026		ASSORCH INSPECTION TELEVESEE CANALISATION	VISIOTUB	14	7830.00 €	2018M49000026
2018M49000028		ASSORCH ETUDE DIAGNOSTIC DU RESEAU D	VERDI	14	1127.88 €	2018M49000028
2018M49000030		ASSOUGN ETUDE DIAGNOSTIQUE RESEAUX	VERDI	15	264.42 €	2018M49000030
2018M49000031		ASSOUGN ASSISTANCE TECHNIQUE ETUDE RESEAUX	VERDI	15	8709.04 €	2018M49000031
2020M49000015		ASSVITREUX ASSISTANCE MAITRISE OUVRAGE	SIDEC	16	23835.00 €	2020M49000015
2020M49000017		TERRITOIRES ASSISTANCE MO PREALABLES REFLECTION	TERRITOIRES ASSISTANCE MO	14	3000.00 €	2020M49000017
2020M49000023		OPERATION REH	VERDI	14	300.00 €	2020M49000023
2020M49000024		ASSORCH ASSISTANCE MO REHABILITATION STEP	TERRITOIRES ASSISTANCE MO	14	8250.00 €	2020M49000024
2020M49000025		ASSOUGN, ASSISTANCE MO REHAB RESEAUX ASSO	TERRITOIRES ASSISTANCE MO	15	7350.00 €	2020M49000025
2020M49000026		ASSPAGN, ASSISTANCE MO REHAB RESEAUX ASSO	TERRITOIRES ASSISTANCE MO	15	6450.00 €	2020M49000026
2020M49000032		ASSLOUV DIAGN+MO REH SYST ASS COLLECTIF	TERRITOIRES ASSISTANCE MO	18	5250.00 €	2020M49000032
2018M49000026		ASSORCH INSPECTION TELEVESEE CANALISATION	VERDI	17	15141.66 €	2018M49000026
2020M49000044		ASSVITR, ETUDE GEOTECHNIQUE AVP	VISIOTUB	14	1020.00 €	2020M49000044
2020M49000050		ASSFRAIS MO EXTENSION STEP RANCHOT SUITE	GEOTEC	16	7830.00 €	2020M49000050
2020M49000051		ASSVITREUX, SOUSTRAITANT MO REHAB SYSTEME ASS	ARTELIA	12	54997.54 €	2020M49000051
2020M49000053		ASSORCH ETUDES PREALABLES REFLECTION	SAS EAUX CONTINENTALES	16	840.00 €	2020M49000053
2020M49000007		ASSOUGN SOUSTRAITANT DIAGNOSTICS	VISIOTUB	14	7243.20 €	2020M49000007
			VISIOTUB	15	545.60 €	2020M49000007

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	389 600,00	0,00	422 350,00	422 350,00	422 350,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	94 830,00	0,00	119 830,00	119 830,00	119 830,00
014	Atténuations de produits	36 000,00	0,00	38 800,00	38 800,00	38 800,00
65	Autres charges de gestion courante	10 510,00	0,00	10 510,00	10 510,00	10 510,00
Total des dépenses de gestion des services		530 940,00	0,00	591 490,00	591 490,00	591 490,00
66	Charges financières	70 394,00	0,00	74 111,00	74 111,00	74 111,00
67	Charges exceptionnelles	12 500,00	0,00	18 900,00	18 900,00	18 900,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	13 176,51		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		627 010,51	0,00	689 501,00	689 501,00	689 501,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		203 863,05	203 863,05	203 863,05
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	222 767,00		227 989,00	227 989,00	227 989,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		222 767,00		431 852,05	431 852,05	431 852,05
TOTAL		849 777,51	0,00	1 121 353,05	1 121 353,05	1 121 353,05

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 121 353,05
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	616 100,00	0,00	879 400,00	879 400,00	879 400,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		616 100,00	0,00	889 400,00	889 400,00	889 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		616 100,00	0,00	889 400,00	889 400,00	889 400,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	61 182,00		60 194,00	60 194,00	60 194,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		61 182,00		60 194,00	60 194,00	60 194,00
TOTAL		677 282,00	0,00	949 594,00	949 594,00	949 594,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	436 917,68
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 386 511,68
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	371 658,05
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	65 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	85 400,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	297 741,99	12 121,04	50 000,00	50 000,00	62 121,04
	Total des opérations d'équipement	1 893 588,97	404 155,43	5 476 424,00	5 476 424,00	5 880 579,43
	Total des dépenses d'équipement	2 342 130,96	416 276,47	5 536 424,00	5 536 424,00	5 952 700,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	785 174,92	0,00	189 114,00	189 114,00	189 114,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	22 935,46		14 798,99	14 798,99	14 798,99
	Total des dépenses financières	808 110,38	0,00	203 912,99	203 912,99	203 912,99
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 150 241,34	416 276,47	5 740 336,99	5 740 336,99	6 156 613,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	61 182,00		60 194,00	60 194,00	60 194,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	61 182,00		60 194,00	60 194,00	60 194,00
	TOTAL	3 211 423,34	416 276,47	5 800 530,99	5 800 530,99	6 216 807,46

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 216 807,46
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 234 794,00	501 694,00	1 925 740,00	1 925 740,00	2 427 434,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	600 000,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 834 794,00	501 694,00	3 725 740,00	3 725 740,00	4 227 434,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	298 500,00	0,00	883 720,00	883 720,00	883 720,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	298 500,00	0,00	883 720,00	883 720,00	883 720,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 133 294,00	501 694,00	4 609 460,00	4 609 460,00	5 111 154,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		203 863,05	203 863,05	203 863,05
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	222 767,00		227 989,00	227 989,00	227 989,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	222 767,00		431 852,05	431 852,05	431 852,05
	TOTAL	2 356 061,00	501 694,00	5 041 312,05	5 041 312,05	5 543 006,05

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 347 602,82
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 890 608,87
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

371 658,05

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	422 350,00		422 350,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	119 830,00		119 830,00
014	Atténuations de produits	38 800,00		38 800,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 510,00		10 510,00
66	Charges financières	74 111,00	0,00	74 111,00
67	Charges exceptionnelles	18 900,00	0,00	18 900,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	227 989,00	227 989,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00		5 000,00
023	Virement à la section d'investissement		203 863,05	203 863,05
	Dépenses d'exploitation – Total	689 501,00	431 852,05	1 121 353,05

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 121 353,05
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	60 194,00	60 194,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	189 114,00	0,00	189 114,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 880 579,43		5 880 579,43
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	62 121,04	0,00	62 121,04
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	14 798,99		14 798,99
	Dépenses d'investissement – Total	6 156 613,46	60 194,00	6 216 807,46

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 216 807,46
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	879 400,00		879 400,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	10 000,00		10 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	60 194,00	60 194,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	889 400,00	60 194,00	949 594,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	436 917,68
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 386 511,68
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	883 720,00	0,00	883 720,00
13	Subventions d'investissement	2 427 434,00	0,00	2 427 434,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		227 989,00	227 989,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		203 863,05	203 863,05
	Recettes d'investissement – Total	5 111 154,00	431 852,05	5 543 006,05

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 347 602,82
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 890 608,87
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	389 600,00	422 350,00	422 350,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	88 550,00	92 200,00	92 200,00
6062	Produits de traitement	10 000,00	8 500,00	8 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6064	Fournitures administratives	150,00	150,00	150,00
6066	Carburants	1 600,00	3 700,00	3 700,00
6068	Autres matières et fournitures	30 000,00	10 500,00	10 500,00
611	Sous-traitance générale	120 000,00	120 000,00	120 000,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	50 000,00	50 000,00	50 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	50 000,00	50 000,00	50 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	5 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	200,00	400,00	400,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	1 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6168	Autres	600,00	600,00	600,00
618	Divers	3 200,00	1 200,00	1 200,00
6226	Honoraires	0,00	32 000,00	32 000,00
6251	Voyages et déplacements	200,00	200,00	200,00
6257	Réceptions	200,00	200,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	6 900,00	8 600,00	8 600,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	700,00	700,00
6287	Remboursements de frais	0,00	6 000,00	6 000,00
6288	Autres	8 000,00	8 400,00	8 400,00
6378	Autres taxes et redevances	2 000,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel. frais assimilés	94 830,00	119 830,00	119 830,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	80 000,00	85 000,00	85 000,00
6218	Autre personnel extérieur	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	50,00	50,00	50,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	150,00	150,00	150,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	30,00	30,00	30,00
6411	Salaires, appointements, commissions	8 000,00	28 000,00	28 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	100,00	100,00	100,00
014	Atténuations de produits (7)	36 000,00	38 800,00	38 800,00
706129	Reversat redevance modernisat° agence eau	36 000,00	38 800,00	38 800,00
65	Autres charges de gestion courante	10 510,00	10 510,00	10 510,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	500,00	500,00	500,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		530 940,00	591 490,00	591 490,00
66	Charges financières (b) (8)	70 394,00	74 111,00	74 111,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	61 162,00	56 796,00	56 796,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 752,00	-6 499,00	-6 499,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	9 984,00	22 814,00	22 814,00
67	Charges exceptionnelles (c)	12 500,00	18 900,00	18 900,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	12 500,00	18 900,00	18 900,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	13 176,51	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		627 010,51	689 501,00	689 501,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	203 863,05	203 863,05
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	222 767,00	227 989,00	227 989,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	222 767,00	227 989,00	227 989,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		222 767,00	431 852,05	431 852,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		222 767,00	431 852,05	431 852,05

CTE de COMMUNES JURA NORD - ASSAINISSEMENT M49 - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		849 777,51	1 121 353,05	1 121 353,05

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 121 353,05
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	6 994,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	13 493,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-6 499,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	616 100,00	879 400,00	879 400,00
704	Travaux	20 000,00	50 000,00	50 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	560 100,00	738 600,00	738 600,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	36 000,00	38 800,00	38 800,00
7062	Redevances assainissement non collectif	0,00	42 000,00	42 000,00
7068	Autres prestations de services	0,00	10 000,00	10 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	10 000,00	10 000,00
741	Primes d'épuration	0,00	10 000,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		616 100,00	889 400,00	889 400,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		616 100,00	889 400,00	889 400,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	61 182,00	60 194,00	60 194,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	61 182,00	60 194,00	60 194,00
043	Opérat° ordre intérieure de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		61 182,00	60 194,00	60 194,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		677 282,00	949 594,00	949 594,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	436 917,68
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 386 511,68
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	65 400,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	65 400,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	85 400,00	10 000,00	10 000,00
2182	Matériel de transport	66 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 400,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	297 741,99	50 000,00	50 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	297 741,99	50 000,00	50 000,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	50 796,72	0,00	0,00
12	Opération d'équipement n° 12 (5)	750 000,00	2 461 624,00	2 461 624,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	4 548,45	0,00	0,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	102 412,30	1 704 000,00	1 704 000,00
15	Opération d'équipement n° 15 (5)	43 869,30	45 600,00	45 600,00
16	Opération d'équipement n° 16 (5)	477 462,20	541 800,00	541 800,00
17	Opération d'équipement n° 17 (5)	464 500,00	208 000,00	208 000,00
18	Opération d'équipement n° 18 (5)	0,00	85 000,00	85 000,00
19	Opération d'équipement n° 19 (5)	0,00	80 000,00	80 000,00
20	Opération d'équipement n° 20 (5)	0,00	240 000,00	240 000,00
21	Opération d'équipement n° 21 (5)	0,00	24 000,00	24 000,00
22	Opération d'équipement n° 22 (5)	0,00	57 600,00	57 600,00
23	Opération d'équipement n° 23 (5)	0,00	28 800,00	28 800,00
Total des dépenses d'équipement		2 342 130,96	5 536 424,00	5 536 424,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	785 174,92	189 114,00	189 114,00
1641	Emprunts en euros	762 343,00	154 550,00	154 550,00
1687	Autres dettes	22 831,92	34 564,00	34 564,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	22 935,46	14 798,99	14 798,99
Total des dépenses financières		808 110,38	203 912,99	203 912,99
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 150 241,34	5 740 336,99	5 740 336,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	61 182,00	60 194,00	60 194,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	61 182,00	60 194,00	60 194,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	20 195,00	20 198,00	20 198,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	12 339,00	12 343,00	12 343,00
13918	Autres subventions d'équipement	28 648,00	27 653,00	27 653,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		61 182,00	60 194,00	60 194,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 211 423,34	5 800 530,99	5 800 530,99

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	416 276,47
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 216 807,46

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 234 794,00	1 925 740,00	1 925 740,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	989 707,00	1 253 000,00	1 253 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	216 440,00	75 060,00	75 060,00
1313	Subv. équipt Départements	28 647,00	597 680,00	597 680,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	600 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
1641	Emprunts en euros	600 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 834 794,00	3 725 740,00	3 725 740,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	298 500,00	883 720,00	883 720,00
10222	FCTVA	298 500,00	883 720,00	883 720,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		298 500,00	883 720,00	883 720,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 133 294,00	4 609 460,00	4 609 460,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	203 863,05	203 863,05
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	222 767,00	227 989,00	227 989,00
281311	Bâtiments d'exploitation	16 836,00	16 836,00	16 836,00
28138	Aménagement Autres constructions	118,00	118,00	118,00
281532	Réseaux d'assainissement	53 933,00	53 945,00	53 945,00
281562	Service d'assainissement	1 812,00	1 816,00	1 816,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	5 083,00	3 592,00	3 592,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	131 213,00	131 254,00	131 254,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	3 533,00	2 931,00	2 931,00
28182	Matériel de transport	2 559,00	12 240,00	12 240,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 548,00	473,00	473,00
28188	Autres	5 132,00	4 784,00	4 784,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		222 767,00	431 852,05	431 852,05
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		222 767,00	431 852,05	431 852,05
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 356 061,00	5 041 312,05	5 041 312,05

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	501 694,00
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	1 347 602,82
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 890 608,87
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : EXTENSION STEP DAMP RANCHOT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		43 874,75	a 7 350,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	21 274,07	7 350,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	19 546,07	7 350,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	22 600,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	22 600,68	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 350,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)
LIBELLE : RACCORDEMENT FRAISANS STEP DAMP RANCHOT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		62 866,59	a 54 997,54	2 461 624,00	b 2 461 624,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	29 055,39	54 997,54	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	29 055,39	54 997,54	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	33 811,20	0,00	2 461 624,00	2 461 624,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	33 811,20	0,00	2 461 624,00	2 461 624,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 43 000,00	d 656 740,00
13	Subventions d'investissement	43 000,00	656 740,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	43 000,00	517 500,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	139 240,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 816 881,54
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : EXTENSION STEP GENDREY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		339 493,42	a 1 532,65	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	339 493,42	1 532,65	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	339 493,42	1 532,65	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-1 532,65
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)
LIBELLE : EXTENSION STEP ORCHAMPS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	118 111,59	a 18 205,50	1 704 000,00	b 1 704 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	57 251,28	18 205,50	144 000,00	144 000,00	0,00
2031	Frais d'études	57 251,28	18 205,50	144 000,00	144 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 987,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 987,76	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	58 872,55	0,00	1 560 000,00	1 560 000,00	0,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	58 872,55	0,00	1 560 000,00	1 560 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 19 020,00	d 522 000,00
13	Subventions d'investissement	19 020,00	522 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	17 150,00	261 000,00
1313	Subv. équipt Départements	1 870,00	261 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 181 185,50
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)
LIBELLE : RESEAUX ASS OUGNEY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		36 299,36	a 39 539,64	45 600,00	b 45 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	36 299,36	39 539,64	45 600,00	45 600,00	0,00
2031	Frais d'études	36 299,36	39 539,64	45 600,00	45 600,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 17 310,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	17 310,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	17 310,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-67 829,64
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1)
LIBELLE : SYSTEME ASSAINISSEMENT VITREUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	22 388,40	a 48 511,80	541 800,00	b 541 800,00	b 0,00
	20 Immobilisations incorporelles	22 388,40	48 511,80	2 000,00	2 000,00	0,00
2031	Frais d'études	22 280,40	48 511,80	2 000,00	2 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	539 800,00	539 800,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	539 800,00	539 800,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 365 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	365 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	219 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	146 000,00
	16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
	20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
	21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
	22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
	23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-225 311,80
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1)
LIBELLE : SYSTEME ASSAINISSEMENT LOUVATANGE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		23 687,50	a 223 668,30	208 000,00	b 208 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	23 687,50	25 039,50	12 000,00	12 000,00	0,00
2031	Frais d'études	21 311,50	25 039,50	12 000,00	12 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	198 628,80	196 000,00	196 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	198 628,80	196 000,00	196 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 140 510,00	d 206 500,00
13	Subventions d'investissement	140 510,00	206 500,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	137 200,00	80 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	75 060,00
1313	Subv. équipt Départements	3 310,00	51 440,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-84 658,30
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1)
LIBELLE : RESEAUX ASS PAGNEY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 914,00	a 5 250,00	85 000,00	b 85 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 914,00	5 250,00	85 000,00	85 000,00	0,00
2031	Frais d'études	1 050,00	5 250,00	85 000,00	85 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 58 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	58 500,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	58 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-31 750,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1)
LIBELLE : RESEAUX MONTMIREY LE CHATEAU ET LA VILLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 164,00	a 5 100,00	80 000,00	b 80 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 164,00	5 100,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2031	Frais d'études	300,00	5 100,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 57 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	57 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	57 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-28 100,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20 (1)
LIBELLE : REHABILITATION RESEAUX DAMPIERRE RANS RANCHOT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	240 000,00	b 240 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 60 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	60 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	60 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-180 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1)
LIBELLE : SYSTEME ASSAINISSEMENT SALIGNEY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	24 000,00	b 24 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-24 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22 (1)
LIBELLE : SYSTEME ASSAINISSEMENT TAXENNE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	57 600,00	b 57 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	57 600,00	57 600,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	57 600,00	57 600,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-57 600,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23 (1)
LIBELLE : SYSTEME ASSAINISSEMENT PLUMONT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	28 800,00	b 28 800,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	28 800,00	28 800,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	28 800,00	28 800,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-28 800,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1999.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV
A1.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (6)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 257 094,06									
1641 Emprunts en euros (total)					3 257 094,06									
07138626	BANQUE POPULAIRE	01/01/2018		02/06/2018	70 223,08	F		2,800	3,156		A	X Echéance constante	A-1	
07140284	BANQUE POPULAIRE	01/01/2018		03/03/2018	214 447,03	F		3,840	4,313		T	X Echéance constante	A-1	
07141733	BANQUE POPULAIRE	01/01/2018		19/03/2018	151 596,86	F		2,200	2,237		T	X Echéance constante	A-1	
120562	CREDIT AGRICOLE	01/01/2018		20/02/2018	95 311,50	F		3,900	4,020		T	X Echéance constante	A-1	
14020256	CREDIT AGRICOLE	01/01/2018		03/03/2018	76 860,35	F		3,580	3,691		T	X Echéance constante	A-1	
204298	CREDIT AGRICOLE	01/01/2018		08/03/2018	41 000,62	F		3,030	3,106		T	X Echéance constante	A-1	
449525-1	CREDIT AGRICOLE	01/01/2018		04/01/2018	474 759,61	F		1,730	1,794		T	C	A-1	
5193357	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNA	01/01/2018		01/03/2018	557 414,00	F		1,492	1,501		T	C	A-1	
52399806608	CREDIT AGRICOLE	01/01/2018		12/03/2018	100 642,51	F		3,757	3,848		T	X Echéance constante	A-1	
56022757474	CREDIT AGRICOLE	01/01/2018		28/02/2018	58 311,10	F		5,200	5,477		T	X Echéance constante	A-1	
5773670	CAISSE D EPARGNE	24/07/2019		25/04/2020	500 000,00	F		1,590	1,603		T	X Echéance constante	A-1	
5773718	CAISSE D EPARGNE	25/07/2019		25/12/2019	350 000,00	F		1,590	1,609		T	X Echéance constante	A-1	
5773756	CAISSE D EPARGNE	24/07/2019		25/04/2020	100 000,00	F		1,590	1,603		T	X Echéance constante	A-1	
661298-1	CREDIT AGRICOLE	01/01/2018		03/02/2018	197 838,28	F		1,440	1,473		T	X Echéance constante	A-1	
711098	CREDIT AGRICOLE	01/01/2018		01/03/2018	200 000,00	F		1,440	1,482		T	X Echéance constante	A-1	
8622907	CAISSE D EPARGNE	01/01/2018		25/03/2018	67 689,12	F		4,430	4,531		T	X Echéance constante	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

CTE de COMMUNES JURA NORD - ASSAINISSEMENT M49 - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					402 943,39									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					402 943,39									
07119992	COMMUNE DE FRAISANS	01/01/2018		31/12/2018	324 267,55	F					3,000	2,247	A	X Echéance constante A-1
5139475	COMMUNE DE ETREPIGNEY	01/01/2018		01/09/2018	78 675,84	F					1,500	1,540	A	A-1
Total général					3 660 037,45									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice				
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice					
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00			0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 862 449,49					154 542,47		56 787,89	0,00		0,00	6 628,96
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 862 449,49					154 542,47		56 787,89	0,00		0,00	6 628,96
07138626		0,00	A-1	51 152,22	6,42	F	3,156		6 716,22		1 432,26	0,00		0,00	722,33
07140294		0,00	A-1	178 459,56	11,17	F	4,313		12 942,37		6 667,95	0,00		0,00	494,35
07141733		0,00	A-1	112 821,74	7,67	F	2,237		13 502,65		2 371,19	0,00		0,00	72,83
120562		0,00	A-1	81 920,38	13,08	F	4,020		4 821,57		3 124,95	0,00		0,00	342,45
14020256		0,00	A-1	58 282,72	7,67	F	3,691		6 647,25		1 997,95	0,00		0,00	143,78
204298		0,00	A-1	31 872,30	8,67	F	3,106		3 231,15		929,25	0,00		0,00	55,45
449525-1		0,00	A-1	398 798,05	15,50	F	1,794		25 320,52		6 734,94	0,00		0,00	1 561,45
5193357		0,00	A-1	515 607,92	36,92	F	1,501		13 935,36		7 613,06	0,00		0,00	623,60
52389806808		0,00	A-1	82 010,96	10,17	F	3,848		6 689,68		2 987,64	0,00		0,00	149,35
56022757474		0,00	A-1	31 949,34	2,83	F	5,477		10 104,43		1 466,45	0,00		0,00	104,13
5773670		0,00	A-1	490 181,85	29,00	F	1,603		13 273,95		7 715,01	0,00		0,00	1 390,19
5773718		0,00	A-1	338 499,83	28,67	F	1,609		9 365,79		5 326,49	0,00		0,00	87,22
5773756		0,00	A-1	98 036,37	29,00	F	1,603		2 654,80		1 543,00	0,00		0,00	278,04
661298-1		0,00	A-1	171 282,54	16,58	F	1,473		9 109,45		2 417,43	0,00		0,00	376,24
711098		0,00	A-1	173 539,52	16,92	F	1,482		9 076,78		2 450,10	0,00		0,00	197,36
8922907		0,00	A-1	48 034,19	5,92	F	4,531		7 150,50		2 010,22	0,00		0,00	30,19
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

CTE de COMMUNES JURA NORD - ASSAINISSEMENT M49 - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		366 690,94					34 563,92	12 828,71	0,00	354,10
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		366 690,94					34 563,92	12 828,71	0,00	354,10
07119992		0,00	A-1	296 153,98	14,92		F	2,247	31 850,96	11 770,66	0,00	14,98
5139475		0,00	A-1	70 536,96	25,67		F	1,540	2 712,96	1 058,05	0,00	339,12
Total général		0,00		3 229 140,43					189 106,39	69 616,60	0,00	6 983,06

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV
A1.4

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indice zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Indices zone euro	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits		18	0	0	0	0	
	% de l'encours		99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		3 229 140,43	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture										Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnd, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV
A1.5**

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Produits c/768		
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat
Taux fixe (total)						0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	20-12-2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5	01/01/2000
L	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation	30	01/01/2000
L	21315 Constructions - Bâtiments administratifs	30	01/01/2000
L	21351 Agencements & aménagements - Bâtiments d'exploitation	20	01/01/2000
L	21355 Agencements & aménagements - Bâtiments administratifs	20	01/01/2000
L	2138 Autres constructions	10	01/01/2000
L	21411 Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments d'exploitation	30	01/01/2000
L	21415 Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments administratifs	30	01/01/2000
L	21451 Agencements & aménagements - Bâtiments d'exploitation	20	01/01/2000
L	21455 Agencements & aménagements - Bâtiments administratifs	20	01/01/2000
L	2148 Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	10	01/01/2000
L	2151 Installations complexes spécialisées	15	01/01/2000
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	60	01/01/2000
L	21532 Réseaux d'assainissement	60	01/01/2000
L	2154 Matériel industriel	10	01/01/2000
L	2155 Outillage industriel	6	01/01/2000
L	21561 Service de distribution d'eau - Matériel spécifique d'expl	10	01/01/2000
L	21562 Service d'assainissement - Matériel spécifique d'expl.	10	01/01/2000
L	2157 Agencements & aménagements du mat. et outillage indust.	10	01/01/2000
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	20	01/01/2000
L	2182 Matériel de transport	5	01/01/2000
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	01/01/2000
L	2184 Mobilier	10	01/01/2000
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		264 106,99	264 106,99
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		189 114,00	189 114,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	154 550,00	154 550,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	34 564,00	34 564,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		74 992,99	74 992,99
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	60 194,00	60 194,00
020	Dépenses imprévues	14 798,99	14 798,99

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	264 106,99	416 276,47	0,00	680 383,46

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 315 572,05	III 1 315 572,05
Ressources propres externes de l'année (a)		883 720,00	883 720,00
10222	FCTVA	883 720,00	883 720,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		431 852,05	431 852,05
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281311	Bâtiments d'exploitation	16 836,00	16 836,00
28138	Aménagement Autres constructions	118,00	118,00
281532	Réseaux d'assainissement	53 945,00	53 945,00
281562	Service d'assainissement	1 816,00	1 816,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	3 592,00	3 592,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	131 254,00	131 254,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	2 931,00	2 931,00
28182	Matériel de transport	12 240,00	12 240,00
28183	Matériel de bureau et informatique	473,00	473,00
28188	Autres	4 784,00	4 784,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	203 863,05	203 863,05

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 315 572,05	501 694,00	1 347 602,82	0,00	3 164 868,87

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 680 383,46
Ressources propres disponibles	IV 3 164 868,87
Solde	V = IV – II (6) 2 484 485,41

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	416 600,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	92 200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	700,00
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00
6288	Autres	7 300,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 000,00
6226	Honoraires	32 000,00
6262	Frais de télécommunications	7 800,00
6135	Locations mobilières	2 000,00
611	Sous-traitance générale	120 000,00
6062	Produits de traitement	8 500,00
6064	Fournitures administratives	100,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00
6066	Carburants	3 000,00
61523	Entretien et réparations réseaux	50 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00
6378	Autres taxes et redevances	2 000,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	50 000,00
6257	Réceptions	200,00
6287	Remboursements de frais	5 500,00
618	Divers	1 200,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	10 000,00
6161	Multirisques	6 000,00
6251	Voyages et déplacements	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	84 830,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	28 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	2 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	50 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	50,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	100,00
6218	Autre personnel extérieur	3 500,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	150,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	30,00
014	Atténuations de produits	38 800,00
706129	Reversement redevance pour modernisation des réseaux de collecte	38 800,00
65	Autres charges de gestion courante	10 510,00
6542	Créances éteintes	500,00
658	Charges diverses de la gestion courante	10,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00
66	Charges financières	74 111,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 499,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	56 796,00
6618	Intérêts des autres dettes	22 814,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	18 400,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	18 400,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00
Total des dépenses réelles		648 251,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	64 879,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles.	64 879,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	203 863,05
Total des dépenses d'ordre		268 742,05
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		916 993,05

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	837 400,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	738 600,00
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	38 800,00
7068	Autres prestations de services	10 000,00
704	Travaux	50 000,00
74	Subventions d'exploitation	10 000,00
741	Primes d'épuration	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		847 400,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	27 611,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	27 611,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		27 611,00
R 002 (5)		218 458,84
TOTAL GENERAL DES RECETTES		1 093 469,84

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement non collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	5 750,00
6287	Remboursements de frais	500,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00
6288	Autres	1 100,00
6251	Voyages et déplacements	100,00
6262	Frais de télécommunications	800,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	500,00
6066	Carburants	700,00
61551	Matériel roulant	400,00
6064	Fournitures administratives	50,00
6168	Autres	600,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	35 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	35 000,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		41 250,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	457,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	457,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		457,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		41 707,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	42 000,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	42 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		42 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		42 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	240 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	34 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	57 600,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	90 921,04
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
	Opération d'équipement n° 11	7 350,00
	Opération d'équipement n° 12	2 516 621,54
	Opération d'équipement n° 13	1 532,65
	Opération d'équipement n° 14	1 722 205,50
	Opération d'équipement n° 15	85 139,64
	Opération d'équipement n° 16	590 311,80
	Opération d'équipement n° 17	431 668,30
	Opération d'équipement n° 18	90 250,00
	Opération d'équipement n° 19	85 100,00
	Opération d'équipement n° 20	240 000,00
	Opération d'équipement n° 21	24 000,00
	Opération d'équipement n° 22	57 600,00
	Opération d'équipement n° 23	28 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	1 532,65
16	Emprunts et dettes assimilées	779 425,80
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	90 250,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	14 798,99
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		6 156 613,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections	27 611,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		27 611,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		6 184 224,46

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	2 427 434,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 800 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	883 720,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		5 111 154,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	64 879,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	203 863,05
Total des recettes d'ordre		268 742,05
R 001 (4)		673 801,41
TOTAL GENERAL DES RECETTES		6 053 697,46

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement non collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	457,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		457,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		457,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A. remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : Trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	889 400,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		Restes à financer au-delà de N (3)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	
2019-ass1	4 222 743,60	206 090,87	4 428 834,47	84 052,93	2 516 621,54	1 828 160,00
AP 2021-ASS2	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	0,00	1 722 205,50	1 877 794,50
AP 2021-ASS3	0,00	1 509 711,80	1 509 711,80	0,00	590 311,80	919 400,00
AP 2021-ASS4	0,00	1 296 000,00	1 296 000,00	0,00	240 000,00	1 056 000,00
AP 2021-ASS5	0,00	392 650,00	392 650,00	0,00	90 250,00	302 400,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	1,00	1,00	0,36	0,00	0,36
Adjoint Administratif	C	0,00	1,00	1,00	0,36	0,00	0,36
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	1,00	1,00	0,36	0,00	0,36

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	IV
	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif;

TECH : Technique;

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain);

S : Social;

MS : Médico-social;

MT : Médico-technique;

SP : Sportif;

CULT : Culturel;

ANIM : Animation;

PM : Police;

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité;

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité;

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...);

3-2 : vacance temporaire d'un emploi;

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes;

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient;

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil;

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %;

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public;

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel;

3-5 : article 35 travailleurs handicapés catégorie C;

4 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels;

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets;

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus;

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Attaché	A	0	6 698,36
Adjoint techniques territorial de 2ème classe	C	1	17 915,27
Administratif	C	0	2 745,53
Agent de maîtrise	C	0	5 539,01
Adjoint administratif principal	C	0	2 645,15
Adjoint techniques	C	0	6 186,98
Adjoint technique	C	1	30 924,42
Adjoint technique	C	0	4 984,47
Adjoint administratif	C	0	5 252,30
TOTAL GENERAL	C A	3	82 891,49

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 43

Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES :

Pour : 47

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/04/2021

Présenté par (1) Le Président,

A Fraisans le 08/04/2021

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Fraisans, le 08/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BRANS - Mr PERES Michael	
COURTEFONTAINE - Mr ARNOULD Jean-Noël	
DAMMARTIN MARPAIN - Mr BOURCET Antony	
DAMPIERRE - Mme HONORIO Nathalie	
DAMPIERRE - Mme PICOT Stéphanie	
DAMPIERRE - Mme VALENTIN Laure	
DAMPIERRE - Mr FALCONNET Anthony	
DAMPIERRE - Mr GOUNAND Alain	
ETREPIGNEY - Mr CHENU Laurent	
EVANS - Mr BARBERET Emmanuel	
EVANS - Mr GRESET François	
FRAISANS - Mme LONGY Marie-Anne	
FRAISANS - Mme NIALON Sophie	
FRAISANS - Mr BACOT Hubert	
FRAISANS - Mr HENGY Sébastien	
FRAISANS - Mr JOLY Dominique	
GENDREY - Mme LUTHRINGER Lydia	
LA BARRE - Mr GIMBERT Philippe	
LA BRETENIERE - Mme GUILLOT Isabelle	
LOUVATANGE - Mr FASSETNET Gérome, Président	
MONTEPLAIN - Mr BEJEAN Luc	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
MONTMIREY LA VILLE - Mr PERTUS Eric		
MONTMIREY LE CHATEAU - Mr DAUNE Martin		
MUTIGNEY - Mr DRUOT Eric		
OFFLANGES - Mr THABARD Jean-Claude		
ORCHAMPS - Mme NAEGELLEN Lucette		
ORCHAMPS - Mme PANOUILLOT Barbara		
ORCHAMPS - Mr CHOPIN Régis		
ORCHAMPS - Mr DEMANDRE Olivier		
ORCHAMPS - Mr JOLY Nicolas		
OUGNEY - Mr IVANES Cédric		
OUR - Mr ALFONSO Segundo		
PAGNEY - Mr GANET Michel		
PLUMONT - Mr PERRET Christophe		
RANCHOT - Mme DEVILLE Séverine		
RANCHOT - Mr ROBERT Gérard		
RANS - Mr MORLIER Jean-Louis		
RANS - Mr TEMPESTA Raphael		
ROMAIN - Mme CHANCENOTTE Aurélie		
ROUFFANGE - Mme PLANCON Aurore		
SALANS - Mr COINCENOT Yves		
SALANS - Mr SMAGGHE Philippe		
SALIGNEY - Mr LAVRY Gilbert		
SERMANGE - Mr BENESSIONO Michel		
SERRE LES MOULIERES - Mr TERON Claude		
TAXENNE - Mr DUVERNOIS Ludovic		
THERVAY - Mr ECARNOT Stéphane		
VITREUX - Mr GOMOT Alain		

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Attaché	A	0	6 698,36
Adjoint techniques territorial de 2ème classe	C	1	17 915,27
Administratif	C	0	2 745,53
Agent de maîtrise	C	0	5 539,01
Adjoint administratif principal	C	0	2 645,15
Adjoint techniques	C	0	6 186,98
Adjoint technique	C	1	30 924,42
Adjoint technique	C	0	4 984,47
Adjoint administratif	C	0	5 252,30
TOTAL GENERAL	C A	3	82 891,49

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 43

Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES :

Pour : 47

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/04/2021

Présenté par (1) Le Président,
















A le 01/01/2000




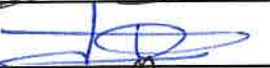





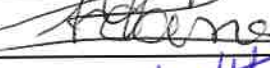
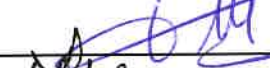











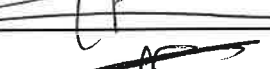




(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 08/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BRANS - Mr PERES Michael	
COURTEFONTAINE - Mr ARNOULD Jean-Noël	
DAMMARTIN MARPAIN - Mr BOURCET Antony	
DAMPIERRE - Mme HONORIO Nathalie	
DAMPIERRE - Mme PICOT Stéphanie	
DAMPIERRE - Mme VALENTIN Laure	
DAMPIERRE - Mr FALCONNET Anthony	
DAMPIERRE - Mr GOUNAND Alain	
ETREPIGNEY - Mr CHENU Laurent <i>PO. SIGWON FRANCIS</i>	
EVANS - Mr BARBERET Emmanuel	
EVANS - Mr GRESET François	
FRAISANS - Mme LONGY Marie-Anne <i>PO. SHENGY</i>	
FRAISANS - Mme NIALON Sophie	
FRAISANS - Mr BACOT Hubert	
FRAISANS - Mr HENGY Sébastien	
FRAISANS - Mr JOLY Dominique	
GENDREY - Mme LUTHRINGER Lydia	
LA BARRE - Mr GIMBERT Philippe	
LA BRETENIERE - Mme GUILLOT Isabelle	
LOUVATANGE - Mr FASSETNET Gérome, Président	
MONTEPLAIN - Mr BEJEAN Luc	

IV - ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
MONTMIREY LA VILLE - Mr PERTUS Eric		
MONTMIREY LE CHATEAU - Mr DAUNE Martin		
MUTIGNEY - Mr DRUOT Eric		
OFFLANGES - Mr THABARD Jean-Claude		
ORCHAMPS - Mme NAEGELLEN Lucette		
ORCHAMPS - Mme PANOUILLOT Barbara		
ORCHAMPS - Mr CHOPIN Régis		
ORCHAMPS - Mr DEMANDRE Olivier		
ORCHAMPS - Mr JOLY Nicolas		
OUGNEY - Mr IVANES Cédric		
OUR - Mr ALFONSO Segundo		
PAGNEY - Mr GANET Michel	Agnès FARDELoup -	
PLUMONT - Mr PERRET Christophe		
RANCHOT - Mme DEVILLE Séverine		
RANCHOT - Mr ROBERT Gérard		
RANS - Mr MORLIER Jean-Louis		
RANS - Mr TEMPESTA Raphael		
ROMAIN - Mme CHANCENOTTE Aurélie		
ROUFFANGE - Mme PLANCON Aurore	CHANCENOTTE Aurélie	
SALANS - Mr COINCENOT Yves		
SALANS - Mr SMAGGHE Philippe		
SALIGNEY - Mr LAVRY Gilbert		
SERMANGE - Mr BENESSIANO Michel		
SERRE LES MOULIERES - Mr TERON Claude		
TAXENNE - Mr DUVERNOIS Ludovic		
THERVAY - Mr ECARNOT Stéphane		
VITREUX - Mr GOMOT Alain		

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.